



PROJET PÉDAGOGIQUE

ENFANCE

2024/2025

Accueil périscolaire
Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Séjours

mise à jour le 03 septembre 2024

Les différentes formes d'accueil des enfants vont agir sur le temps libre de celui-ci. Un temps en dehors de l'école et de celui de la famille tout aussi important et tout aussi éducatif. Effectivement, ces temps vont être pour l'enfant une façon d'apprendre tout à fait autrement dans un espace qui reste collectif.

Le projet pédagogique va agir sur les différents modes d'accueils proposés par l'association Roule Ta Bille. Les différences se joueront au niveau des modes de fonctionnements des accueils : périscolaires maternel et élémentaire, l'accueil de loisirs des mercredis, vacances ainsi que la mise en place des mini-séjours.

Ce que défend avant tout l'association, c'est la dimension éducative du temps libre de l'enfant. Un moment de vacances ou hors temps scolaire où l'on peut aussi apprendre, s'épanouir, se reposer, découvrir, rencontrer. Les accueils sont des lieux de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté.

En référence au projet éducatif de l'association, l'équipe va œuvrer pour que les enfants passent de bons moments. Pour cela, il semble essentiel que les accueils, dans un premier temps, s'attachent à construire un lieu d'accueil favorisant et répondant aux besoins des enfants et des familles.

Situé sur la commune de La Bernerie en retz, l'association Roule Ta Bille organise l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs, ainsi que des séjours l'été, pour les enfants de 3 à 12 ans, habitants la commune et la communauté d'agglomération.

Les enfants sont accueillis dans la Maison de l'Enfance, ensemble qui comprend le multi-accueil et l'accueil de loisirs et périscolaire. La Maison de l'Enfance est situé en proximité de l'école René Guy Cadou et du restaurant scolaire, une allée piétonne les séparent. L'accueil de loisirs et périscolaire est composé de plusieurs salles :

- une salle d'activités maternelle de 64 m2
- une salle d'activité élémentaire de 84 m2
- une salle de sieste de 40 m2
- une salle pour le goûter et les activités éducatives autour de la cuisine, avec un espace pour l'aide aux devoirs de 50 m2
- une salle d'activités salissantes de 15 m2
- un bureau d'accueil
- L'utilisation du restaurant scolaire pendant les temps de repas pendant les mercredis et vacances

et sur les temps périscolaire pour le goûter et des temps d'activités avec une surface de 114 m2

Les enfants sont répartis en deux tranches d'âges disposant chacune de salles spécifiquement aménagée pour eux. La tranche d'âge maternelle accueille les enfants d'environ 3 ans (petite section) et jusqu'à 6 ans (grande section). La tranche d'âge des plus grands, les élémentaires, accueille les enfants de 6 ans (CP) jusqu'à 12 ans (CM2).

Les conditions d'accueil sont distinctes en fonction des accueils.

Accueil périscolaire :

- il est ouvert sur les périodes scolaires, pour les enfants scolarisés à l'école René Guy Cadou.
- Il est ouvert les matins de 7h30 à 8h40 et les soirs de 16h20 à 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- Les taux d'encadrement que l'association applique sont de 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans (maternels) et de 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans (élémentaire).

Accueil périscolaire des mercredis :

- il est ouvert sur les mercredis des périodes scolaires, pour les enfants de Pornic Agglo Pays de Retz
- Il est ouvert de 7h30 à 18h30
- Les taux d'encadrement que l'association applique sont de 1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans (maternels) et de 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans (élémentaire).

Accueil de Loisirs sans Hébergement :

- il est ouvert sur les périodes de vacances, pour les enfants de Pornic Agglo Pays de Retz
- il est ouvert de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.
- Les taux d'encadrement sont de 1 adulte pour 8 enfants de moins de 6 ans (maternels) et de 1 adulte pour 12 enfants de plus de 6 ans (primaires).
- Les séjours ont lieu l'été. Ils ont une durée de 1 à 5 jours. Ils sont déclarés comme activité accessoire de l'accueil de loisirs .

I - L'ACCUEIL

a) Un accueil de qualité favorisant les relations avec les familles.

Un espace d'accueil est défini, délimité. Un animateur y est dédié lorsque cela est possible. Il est convivial. Un affichage permet de donner différents renseignements et informations sur la vie de la structure.

L'accueil est individualisé, il permet de récupérer des informations et d'en donner.

Il est nécessaire de s'intéresser aux personnes et de les considérer. Pour créer le lien il faut pouvoir identifier qui arrive, s'intéresser à son histoire, son vécu, connaître les ressentis.

Un temps de transmissions est organisé. Cahiers, outils divers sont indispensables pour favoriser la communication entre tous les acteurs. Les familles soient informées sur le contenu des journées. Toutes les informations doivent être correctement écrites et sans jugement de valeur.

Un travail sur les transmissions sera effectué et rappeler avant chaque vacances ou début de cycle.

Il y a toujours quelque chose à dire : sur la vie de la structure, sur ce qui se passe en ce moment.... C'est à nous de faire le premier pas.

b) Accompagner l'enfant et le parent dans le moment de séparation

Les enjeux de la séparation concernent principalement les enfants de 3 à 6 ans et leurs parents. Les transmissions entre parents et animateurs participent à la construction d'un lien centré sur l'enfant et ses préoccupations : son humeur, ses appréhensions, ses goûts, son rythme...

Pour cela l'association fait le choix d'une présence d'animateurs permanents à tous les niveaux des accueils : périscolaire, vacances, mercredis, séjours. S'attacher à rechercher une stabilité d'équipe va nous permettre de rassurer les familles et va permettre de créer un véritable repère pour l'enfant. Il faut réussir à fidéliser les animateurs.

c) Respecter le rythme de chacun

- **La répartition en tranche d'âge**

Les enfants sont répartis en deux groupes : maternels et élémentaires. En fonction des âges, les enfants n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes centres d'intérêt, les mêmes jeux et activités, les mêmes rythmes. Il est important de séparer les âges afin de répondre au mieux aux spécificités de chacun. A l'intérieur de chaque tranches d'âges, une référence sera recherchée, notamment chez les maternels. Il s'agit pour l'animateur de bien connaître l'enfant, de créer un lien, de répondre au mieux à ses besoins, notamment pour ce qui relève de la relation aux parents et de la vie quotidienne : les repas et le sommeil. Chez les maternels, la référence a pour objectif de rassurer l'enfant et les parents : un adulte a une attention particulière pour lui, pour tout ce qui concerne ses besoins fondamentaux (les soins, l'alimentation, le sommeil, la sécurité affective).

Le temps de loisirs permettent la déconnection des rythmes sociaux de l'année (rythme des parents et de l'école). Les accueils doivent permettre aux enfants de retrouver leurs rythmes biologiques.

- **un aménagement en corrélation avec les besoins fondamentaux et caractéristiques de la tranche-âge**

De part l'amplitude horaire, il est important que l'enfant accueilli se retrouve dans ses envies du moment, que la structure d'accueil réponde à ses besoins. L'aménagement d'espaces divers est donc essentiel pour lui permettre de prolonger et/ou poursuivre ce qu'il vient de vivre à la maison ou de vivre pleinement ce dont il a envie. Des espaces aménagés correspondant aux centres d'intérêts des enfants doivent être régulièrement interrogés.

Le mobilier, les types de jeux, le matériels et les matériaux sont adaptés aux tranches d'âges.

L'équipe d'animation doit s'autoriser des moments d'observation afin de mieux répondre à ces besoins fondamentaux.

- **La sieste, le temps calme, le réveil échelonné...**

La sieste, chez les plus jeunes, est importante. Il faut la préparer avec l'enfant, lui donner des repères. La stabilité de ce moment doit être de rigueur. La relation avec les parents est également importante : recueillir des informations le matin (état de fatigue de l'enfant, habitudes d'endormissement...)

Le temps calme est aussi un moment important pour les plus grands. La durée de ce moment doit être adaptée suivant l'âge des enfants et du rythme qui se vit au sein de la structure.

Sur les mini-séjours, la réflexion sur le temps de sommeil, le réveil échelonné et le temps calme sont aussi des moments essentiels qui devront donc être traités en équipe.

II – LA SÉCURITÉ

La sécurité est de tous les instants, elle doit être une préoccupation constante et la base de la réflexion pour agir et prendre des décisions. C'est une priorité !

Régulièrement, un travail en équipe s'interrogeant sur des événements passés sur la structure ou sur des attitudes et rôle de l'animateur à adopter seront réalisés pour mieux aborder la sécurité.

a) La sécurité affective

La sécurité affective d'un enfant consiste à annuler sa peur d'être abandonné ou rejeter, de ne pas être pris en compte dans sa singularité, son état émotionnel du moment, de ne pas être entendu quand il exprime ses besoins. Une équipe stable, la mise en place d'une référence et des liens avec les parents permettent de sécuriser l'enfant sur le plan affectif.

La référence permet de mieux connaître, suivre et transmettre des informations sur les enfants et créer des liens avec les enfants, entre enfants et entre animateurs et parents.

Sur le séjour, s'attirer des toiles de tente pour mieux gérer la vie quotidienne, créer des liens, faire référence va être un bon moyen de tisser du lien. Plusieurs moyens de communication sont mis en place pour donner des nouvelles aux familles.

L'association accueille les enfants depuis la petite enfance et jusqu'à l'enfance. Des temps passerelle ont lieu entre le multi-accueil et l'accueil périscolaire et de loisirs, toute l'année. Une animatrice travaille sur les deux secteurs pour favoriser ce lien (70 % multi-accueil, 30 % accueil périscolaire).

b) Sécurité physique et hygiène

L'animateur qui encadre doit constamment connaître l'effectif présent sur son groupe, les prénoms des enfants qui fréquentent la structure.

- Locaux

Les locaux sont adaptés. Des consignes de sécurité sont données aux enfants quant à l'usage des locaux, les règles sont affichées.

Pour les maternels, les enfants doivent être systématiquement en présence d'un adulte. Même s'ils jouent seuls (petites voitures, dinette...), un adulte est présent dans la salle. Un adulte sera systématiquement dehors quand les enfants jouent à l'extérieur.

Pour les élémentaires, les jeux seuls en extérieur se font progressivement. La cour est située devant la salle d'activités. Au dessus de 9 ans les enfants peuvent être en jeux libres seuls à l'extérieur toujours sous le regard d'un animateur.

L'espace extérieur n'est pas distinct entre les maternels et les élémentaires. La cohabitation est à envisager. Les règles de vie de la cour sont affichées.

L'animateur doit intervenir en cas de conflit, manque de respect, violence... et le signaler lors des transmissions.

- Personnes habilitées

Il est important de vérifier qui récupère les enfants. Seul les personnes autorisées sont habilitées (CF : dossier enfant). Il faut vérifier les entrées et les sorties et n'ouvrir qu'aux horaires prévues.

- Sorties

La liste des enfants et animateurs, le lieu, les horaires de départ et retour sont indiquées sur une fiche laissée au bureau d'accueil. Les animateurs ont pris une copie de la fiche sanitaire. La trousse de secours est obligatoire pour tous les déplacements.

- Hygiène

Les conditions d'accueil des enfants devront être vérifiées afin que les normes d'hygiène et sanitaires soient respectées au minimum. Les animateurs sont tenus de signaler les difficultés rencontrées. S'interroger sur l'état des lieux de vie des enfants doit être une inquiétude continue sur la structure d'accueil ou lors des séjours.

Les animateurs doivent veiller au respect de l'hygiène de l'enfant : nettoyage des mains avant le repas, faire sa toilette, une douche quotidienne, changement des habits régulier. Un sac avec des rechanges est demandé aux familles surtout chez les maternels. Les animateurs veillent à ce que les enfants se sentent propres, et accompagnent l'enfant dans sa toilette en adaptant sa posture en fonction de son autonomie et en veillant à la prise en compte de son consentement.

- Alimentaire

Il faut noter toutes les dates d'ouverture des aliments ouverts ou restant à disposition. Si cela n'est pas fait, le prochain animateur ne pourra pas donner l'aliment en question.

Les dates de péremption sont à surveiller et ne pas consommer si la date est dépassée et retirer rapidement des stocks.

Il faut noter chaque jour la température du réfrigérateur qui doit être comprise entre 0° et 8° max.

Ne pas garder de lait ouvert

A garder 48h max : un fromage, une crème anglaise, un fromage blanc, chantilly, jus de fruits, compote... (denrées fragiles une fois ouverte)

A garder 1 mois max : les confitures, pâtes à tartiner, fruits secs, céréales, sucre, farine, huile...

Il faut désinfecter quotidiennement les tables où mangent les enfants et le reste du mobilier utilisé tous les jours par les enfants.

Lors des activités cuisine et séjours, un cahier de traçabilité est mis en place et un échantillon de la réalisation doit être gardé 7 jours au frais.

- Santé

L'animateur se doit d'apporter les premiers soins, connaître les gestes de secours, savoir donner l'alerte. Pour les soins bénins, l'animateur renseigne le cahier de pharmacie (date, enfant, circonstances, soins) et transmet à la famille.

L'animateur doit garder une posture rassurante auprès des enfants, lorsqu'il apporte les premiers soins et préserver l'intimité de l'enfant.

En cas d'accompagnement spécifique, une rencontre entre la direction et les responsables légaux est organisée pour échanger de la situation médicale de l'enfant et un PAI est demandé.

III – FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE : LA STRUCTURE EST UN LIEU COLLECTIF

Les différents temps d'accueils sont des temps de vie collective, malgré cela il doit prendre en compte l'individualité et le rythme de chacun. Des règles de vie sont établies avec les enfants pour permettre à chacun d'être respecté, écouté et intégré, avec bienveillance. Comme dans tout lieu collectif, il est indispensable pour l'animateur de défendre les droits et le respect de tous.

Les différentes formes d'accueils sont des lieux collectifs. Il en ressort donc une expérience de socialisation : un apprentissage à la vie ensemble, une participation à la vie d'un groupe.

Pour l'association, il s'agit de permettre à des enfants qui vont vivre ensemble un état d'harmonie. Ce groupe d'enfants étant composé de personnalités différentes (cultures, âges, valeurs, stades d'apprentissages différents).

L'objectif est de réussir à atteindre un respect mutuel, accepter les opinions de chacun, avoir un esprit ouvert, savoir coopérer – partager un commun- Il n'y a pas de plus fort ou de mieux que l'autre : tous sont au même niveau. Il faut apprendre à s'écouter, construire ensemble (s'engager à ses côtés)

a) Mise en place de règles de vie et d'outils favorisant équitablement la vie quotidienne.

Pour faire valoir le vivre ensemble, l'animateur doit agir sur la notion de respect et travailler avec les enfants sur les règles de vie. Le cadre et les contraintes sont inhérents à la vie en collectivité.

La répartition des tâches doit être juste et obligera peut être à la mise en place d'outils (repas, goûter, rangement, aménagement, vaisselle...)

Il est important d'observer une continuité dans les règles de vie. Une réflexion globale sur l'ensemble de la structure en créant les mêmes supports permettra d'avoir une unité favorisant ainsi l'apprentissage. Le passage d'un fonctionnement maternel à l'élémentaire n'est alors pas totalement décroisé et décalé. Il est important que l'enfant s'y retrouve.

La participation des enfants est adaptée en fonction des tranches d'âges. Chez les maternels, les enfants participent au rangement des activités et au rangement du goûter. Le mobilier est adapté, des symboles facilitent le rangement en donnant des repères.

b) Le respect de l'autre

La mise en place d'un respect mutuel, de moment d'intimité est fondamentale. L'animateur doit agir et être présent et/ou vigilant au moment de la toilette, des douches (veiller à l'intimité) respect du sommeil, à la mixité...

Il en va de la sécurité de l'enfant en cas d'atteinte physique, il est indispensable d'intervenir et de le signaler aux familles.

L'animateur se doit de régler les conflits. Un travail sur cette notion est importante surtout chez les plus grands. Il faut savoir se poser, écouter et s'attarder sur la naissance de ces conflits.

c) Permettre l'intégration de tous : Accueillir la différence.

Il est nécessaire de mettre en place des temps de jeux de connaissance, des temps de jeux collectifs et partage de commun pour créer du lien, du souvenir ensemble, créer un vécu : des choses à raconter, pour que tous participent à la discussion.

Les enfants en situation de handicap ont le droit aux loisirs comme tout enfant valide. Pour accueillir de bonne façon, une rencontre préalable avec les parents est indispensable. Un projet personnalisé sera élaboré permettant d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant, la personne référente au sein de l'équipe, les

modalités d'accompagnement et de relations avec les parents. Il est possible de mettre en place un accueil progressif (temps d'adaptation). Les locaux permettent l'accueil d'enfants à mobilité réduite.

IV – METTRE EN ŒUVRE LA CONCERTATION

Les temps d'accueils doivent permettre à l'enfant d'être libre et autonome, avoir un accueil qui corresponde à ses envies selon ses centres d'intérêts, ses besoins, ses goûts. Il faut donc pourvoir avoir des temps de concertation, d'échange avec le groupe, des discussions.

Permettre à l'enfant d'agir sur la structure qui l'accueille, c'est montrer que l'on lui donne du pouvoir, un droit. En l'écouter, l'animateur va considérer l'enfant comme un vrai acteur de ses vacances. Tous les échanges doivent avoir de l'intérêt. Il faut s'obliger à les relater, les exposer.

La concertation doit être un véritable exercice à la citoyenneté. Il s'agit dans un premier temps d'instaurer des moments de vie où l'on va promouvoir la parole de l'enfant. Ces moments d'échanges et de discussion placés à différents moments de la journée vont apporter différents effets et réflexions sur l'organisation, la vie de l'accueil.

a) Favoriser la parole : un moment et lieu de décision

Ce temps de parole de l'enfant doit être considéré comme faisant partie de la vie de l'accueil. Les enfants sont installés confortablement et tous peuvent facilement se voir et s'écouter. Ce lieu est toujours le même.

Ce temps doit être inscrit dans la journée et le plus possible fixe. Il fait partie de l'aménagement de l'espace et du temps de loisirs : il interroge sur tout. Ce moment doit permettre une ouverture, une remise en question de la vie des accueils, dans le respect et l'écoute. L'objectif est d'apprendre à réfléchir sur ce qui se passe et ce que l'on souhaite au sein de la structure d'accueil.

Pour fonctionner, la concertation doit avoir un temps défini et être inscrit dans la journée type. La régularité permet d'avoir un impact rapide et donner du sens. Il faut des outils pédagogiques, l'affichage doit être régulier, il est nécessaire d'être à l'écoute. La concertation agit sur l'organisation et le fonctionnement.

Il en va alors du rôle de l'animateur de saisir ce qui se dit pour mettre en œuvre, agir, réagir, inventer créer, et surtout avancer sur les problèmes, difficultés et attentes des enfants.

C'est un temps d'échanges, des décisions peuvent y être prises.

C'est un « lien » adultes-enfants et/ou enfants-enfants. L'animateur favorise l'expression et la prise de décisions entre enfants, dans le respect du cadre pédagogique. Les enfants doivent développer des arguments.

La concertation est différente de la prise d'humeur, ou de la réunion bilan de journée. Chez les plus jeunes, il n'y a pas forcément de sujet débattus.

On va distinguer la concertation chez les maternels et chez les élémentaires:

- Maternels : elle porte sur l'expression des enfants (apprendre à s'exprimer, à écouter, à attendre son tour), sur le vécu des enfants (humeur du jour, relations entre enfants) et sur les activités (ce que j'ai aimé, moins aimé, ce que j'aimerais faire). Le temps est court, ne porte pas vraiment au débat.
- Elementaires : elle porte sur l'expression, le vécu du groupe et l'organisation des activités. On va également pouvoir emmener le groupe vers des projets (activités collectives se déroulant sur plusieurs jours), vers une plus forte implication des enfants dans les décisions.

b) Une information pour tous

La concertation apporte des notions de respect et d'écoute. Le fait de décider ensemble créer une harmonie : tous sont au courant des règles, les choses sont construites et élaborer ensemble, tout est débattu. L'animateur n'est plus le seul décideur/compositeur de la journée.

Prendre la parole dans une ambiance de respect et d'écoute va permettre au fil du temps de construire un individu citoyen. Cet exercice à la citoyenneté permet de développer la confiance en soi, l'assurance, d'avoir des responsabilités. Se sentir écouté est une vraie prise en compte des droits de l'enfant.

La retransmission va être essentielle et les nouvelles décisions vont pouvoir être discutées ou re-discutées. Aussi l'affichage et la communication vont être importants.

Les enfants vont pouvoir eux-même faire évoluer le fonctionnement des accueils. Faire des choix et des propositions va obliger à s'affirmer, argumenter et ainsi permettre être un véritable exercice à la citoyenneté.

En fonctionnant ainsi, les accueils ne peuvent que correspondre aux attentes, envies et souhaits des enfants. L'animateur se doit alors d'accompagner les propositions des enfants.

c) La participation des familles au sein de la structure

- Des temps pour présenter le fonctionnement de l'accueil, et des temps de convivialité

La structure accueille les enfants mais aussi ses parents, ou les responsables légaux. Afin d'aller plus loin dans nos relations avec ces familles, ces parents, il est proposé, tout au long de l'année, des temps où ceux-ci sont invités avec leurs enfants à venir découvrir, échanger, participer à des moments différents et en dehors de la vie des accueils.

Ces moments partagés avec l'équipe d'animation permettent de créer d'autres liens et rapports permettant de montrer les actions diverses d'un accueil périscolaire ou de loisirs.

Ces actions, temps forts pourront prendre différentes formes tout au long de l'année. Le but étant aussi de rendre lisible les activités, ce qui se passe sur les accueils.

Enfin c'est aussi un bon moyen de valorisation des projets d'animation mis en place sur la structure.

- Des temps pour mieux comprendre le fonctionnement de l'accueil, et agir en tant que parent

Une commission Enfance est mise en place. Elle se réunit 3 fois par an. La présentation du fonctionnement de l'accueil est plus approfondie. Les parents peuvent s'impliquer dans la vie de la structure. Des projets sont élaborés et co-animés entre parents et animateurs.

V – FAVORISER LES APPRENTISSAGES ET LES DÉCOUVERTES

Partir en vacances ou se rendre sur l'accueil de loisirs ou sur le péricolaire est un vrai moyen d'enrichir sa vie, un vrai épanouissement personnel. Sur ces différentes formes d'accueil nous recherchons à retrouver cette sensation de liberté (pouvoir faire ce que j'ai envie, je souhaite), pouvoir se reposer, penser à soi, se déconnecter des rythmes sociaux, tout en apprenant sur soi et le monde qui nous entoure

L'accueil de loisirs, les séjours sont des structures socio-éducatives et culturelles. Elles sont un des moyen permettant à l'enfant de se construire en tant qu'individu. Sur leur temps de loisirs, les enfants vont faire l'expérience d'apprentissages, vivre des temps pour eux, qu'ils vont organiser à leur guise. Ils vont créer des relations, s'exprimer et découvrir le monde...

Pour le parent, la structure de loisirs « enfance » va être une autre proposition d'un moyen d'épanouissement pour son enfant. Une façon pour l'enfant de découvrir le monde qui l'entoure, de se dépayser, mais aussi de s'enrichir et de pratiquer de nouvelles expériences. En plus de passer un bon moment, les accueils vont permettre de créer des souvenirs des choses à raconter. Ces moments ludiques passés en collectivité vont favoriser les apprentissages.

Il faut déculpabiliser sur la production et l'activité, l'enfant a le droit de se pauser et aussi de ne rien apporter à la maison ! Ce n'est pas pour cela qu'il n'aura rien fait !

a) Créer des espaces aménagés, adaptés, propice à l'activité, suscitant l'imagination et la création

« L'activité est une succession d'actions, qui est fondée sur un besoin qui répond à un intérêt et qui est déclenché par un désir... » (Francine Best)

L'aménagement et par son biais les activités proposées vont permettre différents apprentissages.

Grâce à un aménagement réussi et adapté, c'est à dire avec des propositions, des objets à réaliser suscitant l'envie et l'imagination, l'enfant va pouvoir mettre en œuvre des réalisations. Celle-ci vont provoquer des désirs, parfois des envies d'aller plus loin. Grâce à ces découvertes, l'enfant va acquérir une expérience ainsi il va s'épanouir dans la structure. En y trouvant son compte, il va ainsi développer divers apprentissages selon dans le lieu où il se trouve.

Un lieu proposant différentes matières, choses, objet/outils répondant aux besoins des enfants, l'enfant va vouloir essayer, s'essayer. Ce lieu doit pouvoir favoriser l'autonomie de l'enfant.

Il est important et essentiel que les lieux d'accueil soient adaptés. Plus l'enfant pourra se mettre seul sur son activité, plus il pourra s'investir et se mettre à créer.

Au départ un projet avec un animateur, puis viendra à l'enfant de construire et faire d'une autre façon. Tester de manière autonome, il va ainsi pouvoir découvrir la satisfaction d'une réalisation et grandir de par son expérience acquise.

L'aménagement doit être clair, solide (assurant la sécurité), lisible (on doit pouvoir s'y repérer) et esthétique. Les coins aménagés diffèrent entre les tranches d'âges :

- maternels : livres, jeux de société, coloriages/découpages/petits bricolages, peinture, modelage, jeux de construction, dinette
- élémentaires : livres, jeux de société, petits bricolages, peinture, jeux de construction, couture, activités numériques

Des signalétiques et/ou règles de vie sont affichées, pour l'utilisation des coins et leur rangement.

b) Le projet des animateurs

L'animateur a pour rôle d'être force de proposition dans les espaces aménagés. Sachant que l'espace répond à un besoin de l'enfant et a été installé pour y répondre, l'animateur n'a alors plus qu'à faire vivre les espaces. Il faut

que l'animateur suscite les envies, réponde aux besoins et attentes. Les activités proposées ont toujours un intérêt et permettent ainsi l'éveil, le développement des capacités intellectuelles et/ou corporelles. Il est donc du devoir de l'animateur de proposer des projets d'animation tout au long sa présence au sein de l'association. Il est nécessaire que l'animateur s'interroge sur ce qu'il doit faire et/ou proposer. Il doit faire vivre les espaces proposés, accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets.

Pour cela, il doit y vérifier le matériel et régulièrement ajuster et proposer des choses nouvelles à réaliser : faire évoluer les espaces.

La mise en place des activités doit être en lien avec la concertation.

c) Le jeu

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de production, que l'enfant n'a rien appris. Jouer est le moteur de l'enfant. Ainsi, lorsque l'enfant joue, il met en évidence plusieurs valeurs et découvre la citoyenneté, développe des apprentissages, se socialise.

Le jeu fait partie intégrante de l'activité. Il est un facteur indispensable du développement de l'enfant.

Le jeu symbolique permet de rejouer des scènes de la vie quotidienne, de construire le langage, d'investiguer ce que l'on sera peut être plus tard.

Par le jeu, on concrétise la connaissance, les savoirs de l'école : on met en forme le nombre..., faire des parcours permet de maîtriser les espaces...

Les jeux de société vont aussi permettre des apprentissages de socialisation, de mémoire, de rapidité....

Tous les jeux à règles vont permettre à l'enfant de se développer, s'affirmer en tant qu'individu et d'apprendre à respecter les règles.

Le jeu développe des facultés motrices. Les enfants ont besoin de bouger, il est essentiel que les accueils proposent des activités physiques et de mouvements.

Grâce aux jeux extérieurs, on aborde des aspects essentiels à la construction de l'enfant et à la connaissance de l'autre : différences physiques, sens de la justice, la collaboration, l'entraide, le respect des règles

d) La découverte du camping

Agissant sur un temps de vacances, il tient donc à cœur à l'association de proposer aux enfants de partir un peu plus loin et vivre entre copains un moment de vacances.

Cette proposition d'activité accessoire correspond aux valeurs défendues par le projet éducatif de l'association.

Bien préparé, le mini-séjour va être l'occasion pour l'enfant de vivre une expérience sous tente, ailleurs

L'activité en mini-séjours permet de découvrir la vie locale, faire des activités innovantes propre à ses lieux, de découvrir un autre milieu naturel.

e) Des activités qui sortent de l'ordinaire : L'activité culturelle et l'environnement

Afin d'ajouter une plus-value à l'activité de loisirs, une orientation plus particulière sur les activités culturelles et environnementale doivent être progressivement développées sur nos accueils.

Ses sensibilités peuvent avoir un vrai coût, les accueils doivent s'orienter vers ses valeurs. Il s'agit aussi d'activités d'actualité dont on ne peut faire l'impasse.

Aussi, la proximité de la mer doit faire l'objet de s'intéresser à développer des projets ayant cette sensibilité.

On remarque de plus en plus une difficulté pour les familles à initier les enfants à la culture du spectacle. La dimension culturelle doit donc être aussi privilégier dans nos propositions d'activités.

PROJET DE FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION DE LA VIE

DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Comme son nom l'indique, les accueils périscolaires sont des moments périphériques, autour de l'école, c'est à dire avant et après celle-ci.

L'équipe est composée de cinq animateur/rices réparties selon les besoins, les temps périscolaires, mercredis et vacances, l'équipe est complétée pendant les vacances par des animateurs saisonniers ou stagiaire, l'échange de pratique et la formation des nouveaux animateurs permet aux équipes de renouveler les savoirs-faire et être.

a) La vie quotidienne

APS matin : L'enfant et le parents sont accueillis dans les salles respectives à l'âge qu'il appartient.

L'animateur récupère les informations à transmettre à l'école.

L'enfant s'installe sur les différents aménagement et domaines d'activité proposés (Lecture, jeux de société, dessins, origami, bricolage, jeux de construction, jeux extérieurs...) . Il est privilégié une mise en route à son rythme. Il est possible de prendre son petit-déjeuner sur une table réservé à la convivialité. Il est fourni par la famille.

Après un temps de rangement, les enfants sont dirigés dans la cour (élémentaires) ou leurs salles de classe (maternelles).

Les transmissions sont faites aux professeurs, si besoin.

APS soir :

Pour les 3-6 ans :

L'équipe va chercher les enfants dans un espace spécifique, la salle de sieste de l'école. Les enfants sont réunis par les ATSEM, car une porte donne accès à la cour permettant d'accueillir les enfants en dehors de l'arrivée des parents dans l'école. Ils sont accompagnés par les animateurs vers la maison de l'enfance ou vers le restaurant scolaire, afin que les enfants puissent avoir des lieux de référence, seuls les grandes sections mangent le goûter au restaurant scolaire.

Les enfants vont poser leur manteau et leur cartable, et après un passage aux toilettes pour se laver les mains les enfants s'installent dans les espaces goûter, autour des tables et quelques uns participent à l'installation du goûter. Après ce temps de collation, des enfants participent au débarrassage de tables et au nettoyage en fonction de leur autonomie. Les enfants de grande section qui auront manger au restaurant scolaire feront le trajet jusqu'aux espaces d'accueil de la maison de l'enfance.

Les enfants seront répartis dans des espaces d'activités selon leurs souhaits et proposition d'activités faite par l'équipe d'animation (Cour, salle d'accueil et/ou salle de sieste avec activités adaptés).

Un animateur est dédié chaque soir à l'accueil des familles et transmissions des informations.

Pour les 6-12 ans :

Les enfants sont accueillis sous le préau de l'école et sont invités à se ranger. Ils sont répartis en 2 groupes : CP/CE1 ou CE2/CM1/CM2. Des jours sont définis pour chaque groupe sur le restaurant scolaire et la maison de l'enfance.

Pour un groupe, ils sortent par le portail du bas et vont à l'accueil périscolaire. Après avoir déposer leurs affaires, dans la hall de l'accueil périscolaire, ils prennent leurs goûter par rotation dans la salle de goûter. Ils participent

au service et rangement du goûter. Des espaces de jeux sont aménagés dans la salle périscolaire et dès que l'animateur du goûter est disponible l'espace de cour est accessible selon la météo ou un espace d'activités est installé.

Pour un autre groupe, ils sont amenés directement au restaurant scolaire pour prendre le goûter. Après avoir déposer leurs affaires au vestiaire, ils peuvent s'installer au goûter. Les enfants participent au service et au rangement du goûter. Les enfants ont le choix entre des activités en intérieur ou des jeux dans la cour de l'école . A 17h45, l'ensemble des enfants sont accueillis dans la maison de l'enfance.

Un tableau de répartition des animateurs et des projets d'animations est proposé entre chaque période de vacances. Ainsi, on y voit inscrit les temps de concertation, et domaines d'activités possibles par jour.

A partir de 17h00 à partir de fin septembre jusqu'à mi-juin, des bénévoles proposent des temps d'accompagnement aux devoirs pour les élémentaires qui le souhaitent dans les différents espaces d'accueil du soir.

b) Arrivées et les départs échelonnés

Un point sur les transmissions est réalisés et est important à faire s'il y a information à donner.

Les animateurs renseignent la tablette des heures d'arrivée et départ de chaque enfant, ainsi que la feuille de pointage.

Une vérification de l'identité des personnes autorisées à venir chercher l'enfant est faite par les animateurs d'accueil.

c) Les activités

A partir des différents aménagements proposés les enfants pourront s'attacher à leurs projets et s'adonner à leurs envies et souhaits du moment. Plutôt de manière libre et selon les envies chaque enfant s'installe dans l'espace qu'il souhaite.

Les petits projets et jeux proposés ont pour objectif de montrer ce qu'il se passe sur la structure APS. Il faut chercher à donner envie pour les vacances et les mercredis : faire connaître la structure éducative que l'on est. L'équipe doit chercher à montrer que l'APS peut être autre chose qu'un mode de garde, qu'on y fait des choses, même en peu de temps et avec une venue régulière que l'on arrive à mettre en place des découverte et des apprentissages . Il est important de favoriser le groupe, le vivre ensemble.

L'accueil périscolaire est un temps court et il y existe beaucoup de mouvement. La difficulté pour l'animateur va être de mettre en place des activités courtes, permettant l'invitation à l'entrée et au départ. Pour cela le jeu extérieur doit être une proposition constante dans les activités, il répond à un besoin de l'enfant après l'école et il permet plus facilement d'accepter le va et vient.

Il ne faut pas hésiter à se pencher en amont sur la préparation d'activité pour cet accueil périscolaire, des projets peuvent se voir s'y réaliser, en privilégiant la venue régulière.

e) L'ATDS : Accompagnement au Travail du Soir

Il est proposé aux enfants qui le souhaitent de pouvoir faire leurs devoirs les lundis, mardis et jeudis. Il a lieu dans la salle « atelier », un espace est aménagé. Il est alors accompagné s'il le veut bien par un bénévole venus pour l'aider. Ces bénévoles sont de anciens instituteurs, des personnes qui souhaitent garder un lien avec les enfants. Ils acceptent le projet éducatif de l'association.

Chaque soir, l'enfant s'inscrit sur le panneau dédié et le bénévole vient le chercher, dès que l'enfant est prêt, il s'en va faire ses devoirs avec lui.

Une rencontre en début d'année des professeurs permet aux bénévoles de connaître au même titre que les parents ce qui est attendu des devoirs, comment il faut travailler les leçons.

f) La communication

La communication au sein de l'équipe est très importante pour le bon déroulement des accueils. Il est nécessaire d'informer régulièrement les modifications et garder un vrai lien avec les familles. La notion d'accueil est vraiment à développer. Le temps court, et le passage express des parents n'est pas toujours simple pour montrer que ce lieu est éducatif : à nous de le défendre et de créer la convivialité.

Des affichages à l'entrée de l'accueil informeront les parents, les plannings seront visibles pour les enfants et les familles, des flyers seront distribués pour toutes les activités dites exceptionnelles avec des précisions sur leur organisation.

Les informations sont également communiquées via le site internet de l'association et par l'envoi d'un mail.

Fonctionnement Péri scolaire

MATIN TYPE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Maternel et Élémentaires

7h15-7h30 : Installation des espaces

7h30-8h40 : Accueil des enfants, accompagnement à la séparation et prise des informations à transmettre aux professeurs.

L'équipe d'animation est réparti par tranche d'âge. Il fait vivre les espaces et propose des activités posées.

SOIR TYPE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Chez les 3-6 ans :

16h00-16h20 : Préparation du goûter par les 2 animatrices

16h20-16h30 : Appel des enfants dans chacune des 3 classes. Préparation des enfants au goûter

16h30-16h50 : Prise du goûter+ rangement

17h15-17h25 : retour des enfants du restaurant scolaire jusqu'au péri scolaire

17h20-19h00 : Accueil des familles. Jeux libres dans les espaces aménagés, propositions d'ateliers, projet

Chez les 7-12 ans :

16h00-16h20 : Préparation du goûter par les 2 animatrices

16h20-16h30 : Appel des enfants sous le préau de l'école, déplacement jusqu'à la restauration scolaire pour un groupe et jusqu'à l'accueil péri scolaire pour l'autre.

16h30-17h15 : Prise du goûter et rangement + participation au nettoyage

À partir de 17h15 : Jeux libres dans les espaces aménagés, propositions d'ateliers, projet

17h20-19h00 : Accueil des familles

17h45-18h00 : retour des enfants du restaurant scolaire jusqu'au péri scolaire

18h00 départ d'un animateur

PROJET DE FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

DES MERCREDIS ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le mercredi, l'équipe est composée de trois animateurs/rices référents et permanente chez les 3-6 ans et d'une animatrice référente et permanente chez les 6-12 ans. Les deux salles d'activités, maternelle et primaires, sont attenantes.

Lors des petites vacances : des saisonniers viennent renforcer les deux équipes qui composent le secteur. Les animateurs permanents pouvant ainsi prendre des congés sur ces périodes.(plus facile à remplacer que sur le périscolaire). L'effectif et l'amplitude de journée étant important un recrutement souvent de 2 animateurs est effectué pour obtenir une composition de 2 animateur en maternel et 2 en primaires.

Un planning d'organisation des ouvertures et fermetures est réalisé en amont pour les mercredis. Pour chaque vacances, une organisation est aussi mis en place tenant compte des effectifs réels.

a) La communication

Pour les vacances, une plaquette est diffusée afin de renseigner sur le contenu de l'accueil. Elle présente l'aménagement et explique le fonctionnement de l'accueil, ce que défend l'équipe.

Un fil rouge et les temps forts y sont expliquer permettant ainsi aux enfants de se projeter dans l'univers annoncé, sans pour autant être fermé aux idées et envies que lui suscite de telles découvertes, rencontres ou projets.

b) Inscriptions

Il est conservé ou rempli le même dossier de renseignement que celui de l'APS. Les inscriptions sont faites en amont directement au secrétariat à l'aide du coupon disponible sur la plaquette pour les vacances. Elles ont lieu 3 semaines avant le début des vacances

c) Arrivées et les départs échelonnés

Un point sur les transmissions est réalisé et est important à faire s'il y a information à donner.

Les animateurs renseignent la tablette des heures d'arrivée et départ de chaque enfant.

d) Les repas

Il s'agit d'une liaison froide. Les repas sont faits et fournis par la mairie de la Bernerie. Une précommande a lieu en amont et les effectifs du jour sont récupérer par la personne qui met en place la table et la réchauffe. .

Dans un souci de laïcité et de respect des régimes alimentaires, l'association commande des substituts ou denrées supplémentaires pour les régimes alimentaires spécifiques.

Le référent/directeur ainsi que les animateurs veilleront au bien-être de l'enfant ayant un P.A.I

Chacune des tranches-d'âges sont réparties respectivement en deux salles distinctes, permettant ainsi de manger dans le calme et à son rythme et sur du mobilier adapté.

Les animateurs mangent avec les enfants. Les pauses étant effectuées avant ou après le repas.

Les enfants ne sont pas forcés à manger. On invite à goûter, sans insister.

Pour les 3/6 ans, les animateurs aident à couper la viande, à se servir, à partager.

Les enfants participent aux différentes tâches à réaliser.

e) Les temps calmes, siestes

Les enfants qui dorment sont accompagnés à la sieste, les autres font un temps calme.

- Accompagnement à la sieste

Le groupe d'enfants est réuni auprès de l'animateur. Les enfants se mettent à l'aise pour dormir (déshabillage), prennent les doudous, et s'installent dans leur lit. La sieste a été installée avant le repas, avec les enfants, ce qui permet de se préparer mentalement à ce qui va se passer après le repas. Des draps propres ont été installés, des couvertures sont à disposition.

L'animateur reste dans la salle de sieste le temps de l'endormissement de tous. Il accompagne les premiers levés. La salle de sieste est attenante à la salle d'activité des maternels. Pour les derniers enfants à dormir, l'animateur va régulièrement voir si des enfants se réveillent et accompagne au réveil.

- Temps calme

Après le repas, afin de respecter leurs rythmes les enfants font des activités calmes : c'est à dire des activités où ils sont assis ou allongés dans un minimum de bruit : livres, jeux de société, jeux de construction, petits bricolage.... Pas de vélo, jeux de ballons, de jeux où l'on court. Il ne faut pas hésiter à quelque fois diviser ce temps calme en plusieurs parties. Dans tous les cas, il est important qu'il soit mis en place, il dépend toujours du vécu du groupe.

Suite à un travail pédagogique il a été décidé de retenir que le temps calme est différent pour chaque tranche d'âge mais qu'il existe pour tous les âges et qu'il est :

- lié au besoin physiologique.
- Un moment encadré/porté par l'animateur. Réfléchi au même titre qu'une activité.
- Il peut être un moment de richesse, découverte d'apprentissage.
- Adapter en fonction des énergies du groupe.
- Il peut être à la demande de l'enfant à tout moment de la journée.
- L'enfant a le choix de rentrer dans l'activité calme.
- Les moments de calme doivent être variés.
- Il est lié à l'intensité, et à la dépense d'énergie.
- Il a une durée variable selon l'âge.
- C'est répondre à un moment de vacances.

f) La concertation

Quand elle est mise en place le matin pour les élémentaires et le soir pour les maternels, nous allons être davantage sur des consultations.

- Maternels : le soir, la concertation est plus centrée sur le vécu et le bilan de la journée. Il est plus aisé pour les enfants de cet âge d'échanger sur la base d'un vécu récent que de se projeter, d'autant plus que pour les mercredis, la projection se fait pour la semaine suivante
- Élémentaires : le matin, la concertation est plus centrée sur l'organisation de la journée. Il est plus aisé de prendre des décisions et de les mettre en œuvre tout de suite. Les enfants informent de leur état du jour.

La concertation doit pouvoir agir sur le quotidien, il faut lui poser un temps bien défini à un moment bien opportun. Sur les vacances elle semble plus construite, car souvent il y a une avancée et un impact plus rapide. .

g) Les activités

A partir des différents aménagements proposés les enfants pourront s'attacher à leurs projets et s'adonner à leurs envies et souhaits du moment. Plutôt de manière libre et selon les envies chaque enfant s'installe dans l'espace qu'il souhaite.

Les mercredis et les vacances sont plus propices à des activités s'inscrivant sur une durée significative (la journée, voir plusieurs jours). Il s'agit pour l'équipe de proposer des projets et d'accompagner des projets collectifs d'enfants. Nous allons pouvoir développer des activités de découverte de l'environnement, culturels, scientifiques, numériques...

Les activités proposés par les animateurs ont fait l'objet d'un travail préparatif et de recherche en amont. Un temps y a été consacré un samedi matin.

Pour les mercredis, l'équipe permanente peut s'attirer le temps de 2h de réunion hebdomadaire pour s'interroger sur les activités des mercredis.

JOURNÉE TYPE DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

7h15-7h30 : arrivée d'un animateur : ouverture et installation des espaces

7h30-9h00 : Accueil et arrivées échelonnées des parents et des enfants. Mise en place de la convivialité.

8h ou/et 8h30 : Arrivée d'un animateur

9h ou /et 9h30 : Arrivée d'un animateur

Accueil des 3-6ans

9h00-10h00 : Accueil, Activité libre dans les espaces aménagés, mise en place des ateliers

10h-11h15 : Proposition des ateliers et activités diverses en respectant ce qu'il se vit dans les espaces aménagés

11h15-11h35 : Temps concertation, chansons et/ou histoires

11h35-11h45 : Installation de la sieste avec les enfants concernés

11h45-12h00 : Préparation pour le repas

12h00-13h15 : Repas

13h15-13h30 : Retour et préparation au temps calme ou sieste

13h30-16h00 : Sieste et réveil échelonné

13h30-14h15 : Temps calme; puis démarrage des ateliers, projets ou activités

14h30-16h00: Animation puis rangement complet de la salle

16h00-16h45 : Préparation au goûter, goûter, vaisselle et nettoyage

16h45-17h00 : Préparation au départ, retour dans la salle des grands

17h00-18h30 : Accueil et activités et jeux libres Départ échelonné des enfants et des animateurs

Accueil des 6/12 ans

9h00-10h00 : Accueil, Activité libre dans les espaces aménagés, mise en place des ateliers

10h00-10h20 : Humeur du jour, proposition de l'organisation de la journée

10h20-11h45 : Mise en place des projets, activités...

11h45-12h00 : Préparation au repas

12h00-13h15 : Repas

13h15-14h00 : Temps calme

14h00-15h45 : Projets, Activités, ateliers...

15h45-16h00 : Rangement

16h00-16h45 : Goûter

16h45-17h00 : Préparation à l'accueil

17h00 -18h30 : Accueil des famille, jeux libres. Départ des animateurs en échelonné